



<https://latribunelibre.com/emploi/charge-daffaires-materiaux-de-construction-h-f-f-h>

Chargé d'affaires matériaux de construction h/f F/H

Description

Le poste :

Rattaché au Directeur Régional des ventes, vous développez les ventes et prescriptions des systèmes KP1 auprès des entreprises, constructeurs de maisons individuelles, promoteurs et négociants de matériaux de votre secteur.

Vos missions :

- Assurer la promotion des systèmes constructifs auprès des prescripteurs de notre marché
- Identifier les leviers de prises de contact
- Effectuer des propositions commerciales suivant les règles définies par la direction commerciale
- Assurer la gestion des comptes clé
- Coordonner les actions, instaurer des points de suivi, des relances et transmettre les informations avec fiabilité
- Participer activement aux différents salons régionaux suivant la stratégie KP1
- Être force de proposition dans la mise en place de plans d'actions marketing sur son secteur

Pour mener à bien vos missions, vous êtes en relation interne avec les chargés d'affaire, le prescripteur technique régional, les assistants commerciaux, l'ADV.

Votre secteur : Calvados (14), Manche (50), Orne (61)

Clients : Négoces Matériaux de Construction Bâtiment.

Prescription : CMI et maîtres d'œuvres – Entreprises de construction (G-O).

Qualifications

Profil recherché :

Vous êtes idéalement issu de l'environnement construction/bâtiment, avec si possible une formation génie civil ou bâtiment afin de conseiller au mieux nos clients.

Après une première expérience réussie et doté d'un fort tempérament commercial, vous avez prouvé votre capacité à argumenter et à négocier dans un environnement compétitif.

Organisme employeur

KP1

Type de poste

Temps plein

Secteur

FABRICATION D'ÉLÉMENTS EN
BÉTON POUR LA
CONSTRUCTION

Lieu du poste

14118, CAEN, CAEN, France

Date de publication

22 septembre 2025 à 13:06

Valide jusqu'au

22.10.2025

À l'aise dans la relation client, vous êtes reconnu pour votre capacité à communiquer.

KP1/INDB